

« Nous ne nourrissons pas l'illusion qu'une organisation plus authentiquement universelle serait nécessairement en mesure de résoudre tous les problèmes dont la solution nous a échappé obstinément jusqu'à ce jour. Au contraire, nous n'excluons pas la possibilité que l'adjonction de points de vue nouveaux et peut-être radicalement différents puisse — à brève échéance tout au moins — retarder plutôt qu'accélérer le rythme de nos travaux.

« Mais il y a dans le concept de l'universalité des avantages que nous ne saurions ignorer. Même si une Organisation des Nations Unies plus représentative n'est pas en mesure de trouver de solution à certains des problèmes cruciaux dans le domaine de la paix et de la sécurité auxquels doit faire face le monde d'aujourd'hui, elle pourra au moins contribuer à faire rentrer ces problèmes dans le cadre de ses délibérations. En outre, il me semble que si notre Organisation doit constituer un centre où s'harmonisent les efforts des nations, elle doit avoir alors le souci de faire participer à ses délibérations tout au moins les nations qui sont obligées d'assumer une grande part de responsabilités.

« Permettez-moi de dire ce qui suit. Mon pays estime que nous devons cesser de marquer le pas en la matière. Il nous faut essayer de faire sortir nos discussions de l'impasse où elles se trouvent depuis seize ans déjà. Nous croyons que la proposition de constitution d'un comité est insuffisante eu égard aux nécessités de l'heure, pour ce qui est d'un mandat précis. Néanmoins, ce comité nous donne l'occasion d'aller de l'avant, si nous sommes prêts à la saisir et s'il est composé de telle sorte qu'un progrès soit possible.

« Nous croyons que la question qui se pose ici est celle de la capacité des Nations Unies de réaliser les objectifs de la Charte, de représenter le monde tel qu'il est, de faire sentir le grand poids de leur influence dans les questions de paix et de sécurité. Encore que, dans la nature des choses, nous ne puissions avancer que sur la base de résolutions, je crois avoir indiqué clairement qu'à notre avis cette question ne saurait être résolue sur cette seule base. Elle exigera de la diplomatie, de la bonne volonté et de l'esprit de compromis de toutes les parties, au sein de notre Organisation, certes, mais en dehors également. Si c'est dans cet esprit que nous recherchons la solution de ce problème, je ne désespère pas, quelque difficile qu'il soit, que nous puissions dégager la voie pour tendre à faire des Nations Unies un centre plus efficace, plus représentatif et plus digne de confiance pour les délibérations et l'action internationales. »